



Discussions diplomatiques contre les bombardements urbains

## “Les bombardements peuvent détruire une ville en quelques jours. Il faut des décennies pour la reconstruire.”

Ottawa, 3 mars 2021 - Des villes dévastées en Irak, en Syrie, au Yémen... ; des milliers de familles incapables de rentrer chez elles à cause des destructions et de la contamination par les restes explosifs ; des vies brisées par la mort, par les blessures invalidantes... Les États doivent résoudre de toute urgence le problème des bombardements en zones peuplées. Après des mois d'interruption à cause de la COVID-19, les négociations diplomatiques sur l'élaboration d'un accord international contre les bombardements en zones peuplées ont repris. Du 3 au 5 mars, les États se réunissent en ligne pour discuter d'un texte d'accord international contre ce fléau. Ils se réuniront ensuite au printemps pour négocier le texte final - dernier chapitre avant une conférence lors de laquelle l'accord sera ouvert à signature. Humanité & Inclusion (HI) appelle les États à participer à ces discussions et à soutenir un accord fort pour garantir la protection des civils contre les bombardements urbains.

- Les discussions du 3 au 5 mars relancent le processus diplomatique visant à rédiger un accord international contre les conséquences sur les civils de l'utilisation des armes explosives en zones peuplées. Ce processus dirigé par l'Irlande a débuté en octobre 2019. Il a été interrompu par la pandémie COVID-19. À ce jour, plus de 70 États participent à l'élaboration de l'accord international.
- Un dernier cycle de négociations devrait avoir lieu à Genève au printemps. Ensuite, l'accord international devrait être proposé aux États pour approbation lors d'une conférence qui se tiendra plus tard en 2021.

### Le texte proposé ne va pas assez loin

- Cet accord international représente un progrès indéniable pour la protection des civils dans les conflits modernes. Une proposition de texte visant à résoudre les dommages causés par l'utilisation des armes explosives en zones peuplées circule parmi les délégations des États. Il sera discuté lors de la réunion en ligne du 3 au 5 mars. Le texte doit être encore amélioré :
- [Les souffrances causées aux civils](#). Le texte doit décrire et reconnaître clairement les dommages et les souffrances des civils résultant de l'utilisation des armes explosives en zones peuplées : lorsque des armes explosives sont utilisées en zones peuplées, 90 % des victimes

sont des civils. Le texte doit également reconnaître l'impact humanitaire à long terme des bombardements en zones peuplées : destruction d'infrastructures vitales, déplacements de populations, contamination de zones par des restes explosifs...

- [Des souffrances systématiques sur les civils.](#) Le texte actuel stipule que l'utilisation des armes explosives à large rayon d'impact en zones peuplées "peut" avoir des effets dévastateurs sur les civils. L'utilisation du mot "peut" est trompeuse : de nombreuses études montrent que ces armes ont toujours un impact sur les civils lorsqu'elles sont utilisées en zones peuplées. C'est pourquoi le Comité International de la Croix-Rouge et le Secrétaire général des Nations unies ont demandé aux États d'éviter l'utilisation des armes explosives à large rayon d'impact en zones peuplées (2019). La déclaration politique doit appeler à mettre fin à l'utilisation des armes explosives à large rayon d'impact – qui sont les armes les plus destructrices – en zones peuplées.
- [Large rayon d'impact.](#) Le texte porte sur les armes explosives à large rayon d'impact mais n'en explique pas suffisamment les caractéristiques : les armes explosives à large rayon d'impact utilisées dans les guerres urbaines ont été conçues à l'origine pour des champs de bataille ouverts ; ce sont des bombes lourdes et des armes imprécises qui mettent en danger des quartiers entiers ; des systèmes à tirs multiples qui couvrent de larges zones ; des bombes qui produisent des effets de souffle et de fragmentation importants...
- [Assistance aux victimes.](#) HI soutient l'inclusion d'un volet sur l'assistance aux victimes dans le texte d'accord international. L'engagement des États à aider les victimes devrait être renforcé et rendu suffisamment concret pour apporter une aide efficace aux blessés, aux survivants, aux membres des familles des personnes tuées ou blessées, et aux communautés touchées.

## Certains États sous-estiment le danger

- Dans leurs dernières contributions écrites au projet d'accord international, certains États - notamment la France, la Belgique, le Canada, le Royaume-Uni et l'Allemagne - ont lié le problème des souffrances humaines causées par les armes explosives à « l'utilisation indiscriminée » de ces armes et ont introduit le terme « peut » (« peut avoir des effets dévastateurs sur les civils »). Le texte devrait clairement affirmer les effets indiscriminés ou disproportionnés de ces armes, en particulier les effets des armes explosives à large rayon d'impact. Il est largement documenté que leur utilisation en zones peuplées a toujours des effets indiscriminés.
- Certains États, comme les États-Unis ou la France dans une contribution commune, préfèrent se concentrer sur les violations commises par les groupes armés non étatiques. Cela réduit la portée du texte d'accord international et exclut la responsabilité des États parties à un conflit.
- HI considère qu'il existe une norme minimale sur laquelle les États doivent s'entendre : les États doivent soutenir inconditionnellement l'idée de ne pas utiliser les armes les plus destructrices dans les villes, comme l'ONU et le CICR l'ont demandé en 2019.

## Proposition de citation

- « Nous constatons toujours les souffrances humaines causées par les bombardements urbains. Cela doit cesser. En Irak, en Syrie, au Yémen et récemment dans le Haut-Karabakh, nous avons été témoins des conséquences dévastatrices pour les civils dans les villes qui ont subi des tapis de bombes. Nous avons gagné le combat contre les mines antipersonnel (1999) et les armes à sous-munitions (2008), nous avons maintenant une chance historique pour dire clairement STOP aux bombardements urbains. Les États doivent reconnaître les souffrances humaines indiscriminées causées par les bombardements en zones peuplées et leurs effets durables. Ils doivent protéger les civils. »
- « En quelques jours, les bombes peuvent détruire une ville entière. Il faut des décennies pour la reconstruire. Les bombardements intensifs en zones peuplées tuent et blessent des civils, détruisent les infrastructures et obligent les familles à abandonner tous leurs biens pour fuir vers des lieux plus sûrs. Familles déplacées en permanence, contamination de vastes zones par des restes d'explosifs, blessures complexes, traumatismes psychologiques à long terme et réduction aiguë des services de base (éducation, santé, etc.) - ce n'est là qu'un aperçu des conséquences humanitaires à long terme des bombardements en zones peuplées. Il faut y mettre fin. »

## Projet d'accord international

- HI et les membres du Réseau international des armes explosives (INEW) travaillent avec les États pour les convaincre de soutenir pleinement une déclaration politique forte visant à mettre fin aux souffrances humaines causées par l'utilisation des armes explosives à large rayon d'impact en zones peuplées et à assurer un soutien aux victimes.
- Ce processus diplomatique visant à parvenir à un accord international pour remédier aux dommages causés par l'utilisation des armes explosives en zones peuplées a débuté en octobre 2019. À ce jour, plus de 70 États ont participé à l'élaboration de l'accord international contre l'utilisation des armes explosives en zones peuplées.
- Le projet d'accord international en est au stade final des négociations entre les États, les agences des Nations unies, les organisations internationales et la société civile. Un dernier cycle de négociations devrait avoir lieu à Genève au printemps. La déclaration politique internationale sera ensuite proposée aux États pour approbation lors d'une conférence qui aura lieu plus tard dans l'année.

**À propos d'Humanité & Inclusion (HI) :** HI est une association de solidarité internationale indépendante qui intervient depuis 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, HI a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. HI est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la Paix en 1997 et lauréate du prix Conrad N. Hilton 2011. HI agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

En savoir plus : [www.hi-canada.org](http://www.hi-canada.org)

Contact presse  
Gabriel Perriau  
[g.perriau@hi.org](mailto:g.perriau@hi.org)